Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 27 (1889)
Heft: 33

Artikel: Cé que sè vâo mariâ
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-191174

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Carhaix, d'un des descendants illégitimes de l'illustre maison de la Tour d'Auvergne. Les renseignements sur ses premières années font défaut; on sait seulement qu'il fit ses études au Collège de Quimper, qu'il était plein d'érudition et parlait toutes les langues. A 23 ans, il choisit la carrière des armes et entra dans les mousquetaires en 1767 comme sous-lieutenant. Passé au régiment d'Angoumois, il était promu capitaine en 1779.

Lors de la guerre de l'indépendance aux Etats-Unis, la Tour d'Auvergne solicita la faveur d'offrir son épée à Washington, mais n'obtint que de servir d'une façon indirecte la cause d'Amérique, en se rendant, comme simple volontaire de l'armée espagnole, au siège de Mahon, où il se distingua. Son étonnante intrépidité se manifesta dès ses premières actions militaires. Il mit le feu à un navire anglais sous le feu même de la place, et on le vit un jour aller, sous une grêle de balles, chercher un camarade blessé sur un glacis, le charger sur ses épaules et le rapporter aux avant-postes. Le roi d'Espagne lui offrit un commandement, ainsi qu'une pension de trois mille francs. Il refusa. De retour en France, après la paix de 1783, il reprit son service dans le régiment d'Angoumois, et se livra à ses études sur les antiquités gauloises et les langues celtiques. Nourri de l'antiquité et des philosophes, il adopta avec chaleur les principes de la révolution. Il fit la campagne de 1792, à l'armée des Alpes, entra le premier dans Chambéry, à la tête de sa compagnie, et fut envoyé, l'année suivante, à l'armée des Pyrénées, prête à entrer en Espagne, et dont il fut l'âme et le héros. Simple capitaine, ses chefs l'appelaient néamoins dans leurs conseils ; et comme il refusait d'accepter un grade supérieur, on imagina de rassembler sous ses ordres toutes les compagnies de grenadiers, qui ne représentaient pas moins de huit mille hommes. Par ce fait, la Tour d'Auvergne était donc général, mais il n'en voulut jamais accepter le titre, ni les honneurs, ni les émoluments.

A la tête de ses grenadiers, ce soldat intrépide s'empare de la Bidasson, enlève la fameuse Maison crénelée, prend le fort d'Irun, délivre le port de Sébaste, emporte vingt-sept redoutes, rend ses droits à la Biscaye ; et tandis que sa phalange reçoit, des ennemis même, le nom célèbre et magique de *Colonne infernale*, lui reste toujours doux, familier, humain ; il se faisait aimer des populations autant qu'il se faisait craindre des armées ennemies. La place nous manque pour énumérer tous les traits éclatants de son héroïque carrière. Vingt fois son chapeau, qu'il avait l'habitude de porter sous le bras pendant le combat, fut criblé par le feu de l'ennemi, sans qu'il reçut la plus légère blessure. Ses grenadiers croyaient naïvement qu'il avait le don de *charmer les balles*, et s'enflammaient d'enthousiasme pour ce célèbre chef, qui ne voulait être que leur compagnon.

Après la paix de Bâle, à laquelle avait adhéré l'Espagne, en 1795, la Tour d'Auvergne vint se reposer à Bayonne, consacrant ses loisirs à l'achèvement de son ouvrage sur les *Origines gauloises*. Sur ces entrefaites, atteint du mal du pays, il s'embarque à Bayonne sur un navire marchand et fait voile vers la Bretagne ; mais au moment d'arriver, il est capturé, avec le navire, par un corsaire anglais. Conduit en Angleterre, il est emprisonné, et trouve là des soldats français endurant mille privations ; il relève leur courage en leur chantant des hymnes républicains.

Délivré, par un échange de prisonniers, en 1797, La Tour d'Auvergne revit la France, et comme il avait plus de trente ans de service, il prit sa retraite. Le ministre de la guerre lui fit offrir quatre cents écus pour les arrérages de sa solde ; bien que très pauvre, il ne voulut prendre que 120 francs, disant qu'il reviendrait quand il aurait de nouveaux besoins. Un peu plus tard, l'ex-duc de Bouillon, son parent, qui lui devait la conservation de ses biens et peut-être la vie, lui offrit la terre de Beaumont-sur-Eure, qui rapportait 10,000 francs de rente. « Je vous remercie, citoyen, » dit-il au prince en refusant avec simplicité.

Il vécut dès lors de science et d'affection, auprès de son ami Le Brigant, avocat et savant distingué. Noble patriote, ce dernier avait déjà donné quatre fils au pays, morts sur les champs de bataille. La réquisition allait lui enlever son cinquième, unique soutien, dernière consolation de ses vieux jours. La Tour d'Auvergne n'hésite pas, malgré son âge ; il s'offre pour remplacer le jeune homme, parvient à faire accepter ce sacrifice à son ami, accourt à Paris, où il est sans peine accepté, et va rejoindre, en Suisse, l'armée de Masséna. Replacé à la tête des grenadiers, toujours avec le grade de capitaine, il assiste à la bataille de Zurich, et fait prisonnier un régiment moscovite.

Après cette glorieuse campagne de Suisse, La Tour d'Auvergne revient à Paris, où il parle avec enthousiasme du courage français, mais en s'oubliant lui-même. Pourtant on commençait à rougir de l'oubli où l'on avait laissé ce héros, et le Sénat le désigna pour occuper un siège au Corps législatif. Mais il répondit, avec sa simplicité habituelle : « Où servirais-je la République plus utilement qu'à l'armée ? » Et il alla rejoindre ses grenadiers à l'armée du Rhin. C'est là qu'il reçut de Carnot, ministre de la guerre, la lettre admirable lui annonçant que le premier Consul l'avait nommé, par brevet, *premier grenadier des armées de la République*, et lui avait décerné un sabre d'honneur. Quelque temps après, combattant à la tête de ses grenadiers, sur la hauteur en arrière d'Oberhausen, il tomba, sans proférer une parole, frappé d'un coup de lance au cœur. Rien ne saurait décrire la consternation des grenadiers ; ils ne songent même plus à défendre leur vie, et déjà l'ennemi se croit vainqueur ; mais tout à coup l'un d'eux, soulevant le corps du héros : « Il ne faut pas, dit-il, que celui qui n'a jamais tourné le dos à l'ennemi, durant sa vie, le lui tourne après sa mort ! » Ce trait sublime ranime le courage abattu des soldats, qui reprennent l'offensive et culbutent l'ennemi au pas de charge.

L'ordre du jour annonçant à l'armée du Rhin cette grande perte, portait :

1° Les tambours des compagnies de grenadiers de toute l'armée seront, pendant trois jours, voilés d'un crêpe noir.

2° Le nom de La Tour d'Auvergne sera conservé à la tête du contrôle de la compagnie de la 46me demi-brigade, où il avait choisi son rang. Sa place ne sera point remplie.

3° Il sera élevé un monument au lieu même où La Tour d'Auvergne a été tué.

4° Ce monument, consacré aux vertus et au courage, est mis sous la sauvegarde de tous les pays.

Depuis, et jusqu'en 1814, chaque jour, quand on faisait l'appel dans la compagnie des grenadiers, l'officier criait : « *La Tour d'Auvergne !* » et le porte-drapeau répondait : « *Mort au champ d'honneur !* » et l'on voyait des larmes rouler sur les joues et les moustaches de ces vieux soldats républicains.

Cé que sè vâo mariâ.

On lulu avâi einviâ dè sè mariâ. Cein pâo arrevâ tsacon, et se y'ein a que sè mâriont pas, on ne sâ pas bin âo sû porquiè. Lè z'ons po çosse, lè z'autro po cein. Ao bin ne trâovont pas dâi gaupès à lâo fantasi ; âo bin nion ne lè vâo ; âo ne sè tsaillont pas

dè sè mettrè dézo la patta d'on gouvernémeint, et d'ourè dzor et né ruailâ la marmaille ; âo bin oncora sè volliont pas mettrè dein lè cousons. Enfin quiet ! c'est coumeint desâi lo vîlhio Toinon : tsacon se n'idée.

Adon, lo gaillâ que vo dio, que sè volliâvè mettrè la corda âo cou, tsertsivè on bon parti. N'étâi pas tant onna pernetta que volliâvè coumeint la mounïa que la gracchâosa poivè avâi à preteindrè, kâ lo gaillâ avâi lè coûtès ein long, et coumeint trovâvè que l'étâi peinablio dè travailli, onna fenna retse arâi bin fé se n'afférè.

Lâi avâi dein on autro distrit on bon bobet qu'avâi mé d'ardzeint què d'esprit, et qu'avâi trâi felhiès à mariâ ; mâ coumeint l'étiont tot lo potré dè lâo pére, sein portant étrè dâi bedoumès, lè chalands ne vegnont diéro, quand bin lè pourrès drolès ariont bin volliu agottâ d'on bet dè mariadzo et que lo pére arâi bin volliu lè z'eindzaubliâ avoué dâi galés lurons.

Lo compagnon qu'avâi einviâ dè sè mariâ et qu'avâi fini pè trovâ cé nid, lâi vint onna demeindze férè onna vesita, et po avâi on estiusa, démandè se l'aviont dâi vatsès à veindrè. Enfin coumeint vegnâi dè liein on lâi fâ l'honétètâ ; on lâi fâ medzi on bocon dè pan et dè toma, et lo gaillâ que n'étâi pas nantset fe djasâ on pou lo vîlhio.

— Adon, se lâi fâ, vo z'âi trâi felhiès à mariâ ?

— Oï, trâi felhiès, la Marienne, la Gritton et la Suzon.

— Eh bin ma fâi clliâo que lè z'aront volliont avâi dâo bounheu, kâ mè peinso que voutrès felhies aront gaillâ oquiè à portâ à lâo z'hommo !

Adon lo pére que sè peinsâvè que po lè felhiès c'étâi coumeint po lè tsévaux, qu'on est pe vito embarrassi d'on vîlhio que d'on dzouveno, lâi repond :

— Eh bin vouâite quie ! A la Suzon, la pe djeina, baillo veingt millè francs ; à la Gritton, vingtè-cinq millè et à la Marienne, la pe vîlhie dâi trâi, treinta millè, kâ faut bin derè que mé le sont vîlhiès, mé l'ont dza travailli.

Lo gaillâ, qu'attiutâvè cein, que sè fottâi pas mau dè clliâo donzallès, mâ que trovâvè que l'ardzeint étâi bon à preindrè, lâi fâ :

— Vo n'ein n'ariâ per hazâ pas onco onna pe vilhie ?

Boutades.

Au mois de septembre de chaque année se célèbre à St-Gingolph la fête patronale de l'endroit. Quelques jours avant, deux Valaisans se rencontrent sur le bateau à vapeur :

— Viens-tu à la fête, dimanche ?

— Non, je n'y retourne pas ; j'y ai été au moins cent fois, il pleuvait toujours.

— Il ne faut pas autant fumer, disait-on l'autre jour à un jeune ouvrier, c'est très mauvais pour la santé.

— Eh bien, répond-t-il, mon oncle qui fume toute la journée a cependant 70 ans.

— C'est vrai, mais s'il ne fumait pas il en aurait peut-être 85.

Un père disait l'autre jour à son fils :

— Je ne suis pas riche, mon enfant, parce que ta mère a toujours été très prodigue. Ah ! si je ne m'étais pas marié... tu aurais eu, après moi, vingt mille francs de rente.

Mlle L .. est à marier. Sa mère s'efforce de lui faire accepter la main d'un homme riche, qui a plus de 40 ans et qui est loin d'être beau. Mais mademoiselle préfère un jeune commis de bureau, qui n'a pas le sou, mais qui est très joli garçon.

— Chère enfant, dit la maman, la beauté passe.

— Oui, répond sa fille, mais la laideur reste.

Un homme grossier, brutal, qui met la force physique au-dessus de tous les autres dons de la nature, injuriait un de ses voisins à propos d'un fait insignifiant :

— Je ne sais, lui disait-il, ce qui me retient de vous casser la figure !...

— Eh bien, moi, je sais ce qui m'empêche de le faire : je suis membre de la Société protectrice des animaux.

Un photographe attentif derrière son appareil braqué au-dessus de la grande estrade de la fête des vignerons et s'apprêtant à croquer la scène pendant le ballet des Faunes et Bacchantes, s'est écrié, sans y réfléchir :

— Attention !... ne bougez pas !

C'était la phrase clichée qu'il répétait depuis des années à tous ses clients.

Un fashionable, causant au point de fatiguer les plus patients, et de commettre des étourderies inouïes, était présenté l'autre jour à une jeune et charmante dame qui tenait son enfant sur les bras :

— Quel charmant bébé vous avez là, madame, s'écrie-t-il. J'aime beaucoup les enfants. Quel âge a donc le vôtre ?

— Quatorze semaines, monsieur, répond la maman, délicieusement flattée.

— Vraiment, à peine trois mois ! Et... c'est votre plus jeune ?

Maître et domestique.

On rapporte une amusante anecdote concernant lord Arthur Cecil, le demi-frère de lord Salisbury.

Un jour il chargea son domestique de prendre deux billets de chemin de fer. Jeames s'empressa d'exécuter l'ordre, paya deux billets de première classe et monta dans le compartiment avec son maître.

Lord Arthur ne fit aucune observation. Mais quelques semaines plus tard, comme il se rendait également en voyage avec son domestique, il prit lui-même les deux billets (un de première et un de troisième classe).

Au moment de monter dans le train, il remit le billet de première à Jeames et s'installa lui-même dans un compartiment de troisième.

Par la suite, Jeames se rappela de la leçon.

Examen de chirurgie :

— Vous avez l'humérus brisé, on vous coupe le bras, on fait les ligatures ; qu'est-ce qu'il arrive après ?..,

L'élève simplement :

— Je suis manchot !

Le conducteur d'un omnibus, à un monsieur de dimensions énormes :

— Si cela ne vous faisait rien de vous lever, monsieur, voici trois dames qui seraient heureuses d'avoir votre place.

Problème.

Les trois Grâces portant chacune le même nombre de fruits, rencontrent les neuf Muses auxquelles elles donnent à chacune la 27e partie de ce qu'elles ont. Après le partage, chaque Muse a 5 fruits de moins que chaque Grâce. Combien celles-ci avaient-elles de fruits avant la rencontre ?

Prime : Le livret de la fête des Vignerons.

L. Monnet.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS
Actions, Obligations, Lots à primes.
Encaissement de coupons. Recouvrements.
Ch. BORNAND, *Success. dè J. Guilloud*,
4, rue Pépinet, LAUSANNE

VINS DE VILLENEUVE
Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

Papeterie Monnet
et Bureau du Conteur Vaudois.

Album officiel de la fête des Vignerons. Prix : Couverture simple, 3 fr. ; cartonné, 4 fr ; relié toile, titre doré, 5 fr.
Le Livret officiel, broché, 1 franc.
Expédition contre remboursement.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLOUD-HOWARD.